Etablissement France Services : les services publics près de chez vous

Ouvert depuis janvier 2022, l'Etablissement France Services est un espace intercommunal des villes de Mézières-sur-Seine et Épône. Toutefois, quelle que soit votre commune de résidence, vous pouvez y être accueilli par une équipe bienveillante, qui vous accompagne pour toutes vos démarches administratives en ligne du quotidien au sein d'un guichet unique.



Pour quels types de service ?

Vous accédez à un bouquet de services du quotidien et la mise en relation facilitée avec des services de l'Etat ou organismes.

- **Pour la CAF** : créer un espace personnel, déclarer un changement de situation, faire une demande de prestations, déclarer les ressources trimestrielles…
- **Pour la CPAM** : créer un compte Ameli, télécharger un document figurant sur le compte Ameli, suivre ses paiements, rattacher un enfant sur une carte vitale, faire une demande de carte européenne d'assurance maladie, de C2S…
- **Pour l'assurance retraite** : connaitre son âge de départ à la retraite, simuler le montant de sa retraite, demander sa retraite, demander une pension de réversion, télécharger des attestations fiscales…
- **Pour les finances publiques** : créer un espace particulier, consulter ses documents fiscaux, déclarer ses revenus, payer ses impôts, gérer son prélèvement à la source, acheter un timbre fiscal, payer une amende en ligne.
- **Pour France Travail** : entamer une démarche de formation, actualiser ses droits, demander des allocations, créer un compte, transmettre des documents…
- **Pour la MSA** : créer un compte, déclarer un changement de situation, effectuer ses démarches (demandes de prestations familiales, prestations santé, droits à la retraite…)
- **Pour l'ANTS** : effectuer un changement d'adresse sur un certificat d'immatriculation suite à un déménagement, déclarer la vente d'un véhicule, la perte d'une carte grise, demander un permis, faire une pré-demande pour une carte d'identité, un passeport.
- Anah (agence nationale de l'habitat) : ouverture de l'espace, intégration de documents.
- Permanences: CMA (chambre des métiers et de l'artisanat) . Conciliateur de justice. Permanences juridiques (pour les habitants des trois communes :Epône, Mézières et la Falaise. Mission locale.

Présence d'un **bureau de poste** (envoi de courrier et colis), et un **conseiller numérique** qui anime des formations autour de l'outil informatique (ordinateur, tablette, smartphone), prise en main de ces outils et création d'une messagerie électronique, envoi de pièces jointes.

Services supplémentaires

- Orienter les familles en cas de séparation, divorce, violences conjugales ou intra familiales, difficultés financières, surendettement
- Accompagner dans les demandes de RSA, de C2S

- Lien avec la CPAM en cas de difficultés d’accès aux soins (orthodontie, dentaires, optiques…) accompagnement administratif, recherche d’un professionnel, possibilités d’aides financières…
- Des rendez-vous en visio peuvent être mis en place dans notre structure avec la DGFIP, et la CPAM, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.
- Partenariat avec SEFO (société des eaux) : contact direct avec l'opérateur, création d'espace personnel en ligne.

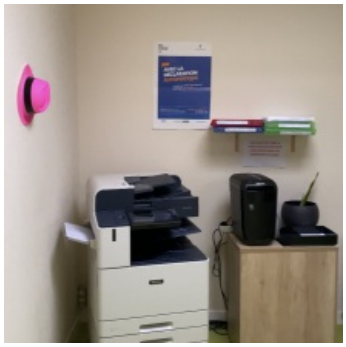
Épône partenaire financier de la maison France Services

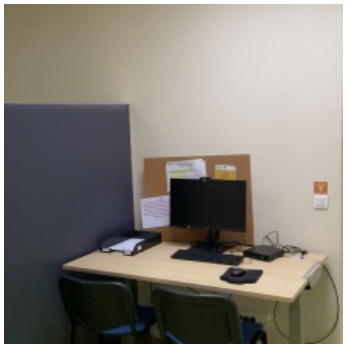
La Ville d’Épône investit **à hauteur de 10 000 € / an**. Tous les Épônois peuvent bénéficier des services et démarches administratives directement à Mézières- sur- Seine et/ou lors des permanences en libre accès à la maison des seniors à Épône.

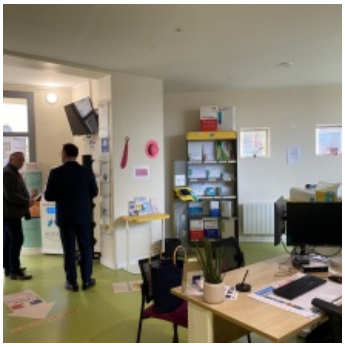
Les autres permanences

- **Permanences juridiques** - 2e samedi du mois :consultation gratuite d'un avocat pour information et orientation pour les habitants des trois communes : Epône, Mézières et La Falaise.
 Permanences d'un conciliateur de justice, mandaté par le tribunal de Mantes. Il permet le règlement à l’amiable des différends qui lui sont soumis. Il permet l’instauration d’un dialogue entre les parties pour qu’elles trouvent la meilleure solution à leur litige en évitant de saisir la justice.
- **Permanences de la DGFIP** - Pendant les campagnes d’impôts,
 aide pour la déclaration d’impôts ou à réception de l’avis.
- CMA (chambre des métiers et de l'artisanat) : un mardi/ mois de 14h à 16h sur rdv au 01 85 74 17 00.
- **Permanences France Renov** le 4ème jeudi de chaque mois. Les prochaines dates avant l'été sont : jeudi 24 avril, jeudi 22 mai et jeudi 26 juin. Les horaires des rendez-vous seraient à 9h30, 10h30, 11h30, 14h, 15h, 16h.











Établissement France Services
120 rue Nationale
78970
Mézières-sur-Seine
Infos pratiques

Horaires d’ouverture

- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
 9h30 - 12h30 et 14h00 - 18h30
- Samedi : 9h00-14h00
- L’établissement France Services de Mézières et l’Agence Postale Communale seront fermés la semaine du 22 au 29 décembre 2025.
- En ce qui concerne France Services, vous pouvez vous diriger vers les France Services de Gargenville, Morainvilliers, Buchelay, Mantes la Ville et Mantes la Jolie.
- La structure fermera à 16h le 31/12/2025.

Liens utiles
Inscription permanence France Renov
Epône partenaire de l'EFS
Contact

Établissement France Services
01 85 74 17 00
directionefs@mezieres78.fr